

Seul le texte prononcé fait foi

**30<sup>e</sup> anniversaire du Magazine « Affaires publiques », Vevey le 28.10.2014**

## **Intervention de Pascal Broulis**

Mesdames, Messieurs,

S'il y a une nourriture de base, pour qui s'intéresse à la politique, c'est bien l'information.

A plus forte raison lorsqu'on remplit un mandat électif.

Je ne fais pas exception.

Mes proches vous diront plutôt qu'en la matière je suis un boulimique, avec une prédilection toute particulière pour la presse écrite.

Aussi est-ce très volontiers que j'ai répondu à l'invitation « d'Affaires publiques » de m'exprimer à l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire.

Je l'ai fait avec d'autant plus de plaisir que j'ai avec votre magazine un lien que vous ignorez peut-être.

Celui qui l'a fondé, Roland Ecoffey, est devenu l'un de mes proches collaborateurs, à la tête depuis sept ans de l'Office cantonal des Affaires extérieures.

Sa passion de la chose publique a fini par l'emporter sur son engagement médiatique, mais je peux vous assurer qu'il n'a rien perdu de sa connaissance des dossiers, de sa rigueur et de son imagination, nécessaire pour défendre et faire rayonner le canton.

C'est avec ces talents qu'il a mis « Affaires publiques » sur la bonne orbite.

Celle que ses successeurs ont poursuivie pour franchir aujourd'hui ce beau cap : trente ans d'existence.

C'est la preuve que votre magazine a sa place, qu'il a trouvé son lectorat.

Je suis pour ma part persuadé qu'il est bon d'avoir une plate-forme pour tous ceux qui sont actifs dans la gestion publique ou s'y intéressent.

Qu'il faut les relier, mettre en évidence les expériences, relater les façons de faire.

Dans ce laboratoire permanent qu'est notre fédéralisme c'est particulièrement important.

Nos 26 cantons, ces 26 « micros-Etats » dont certains, comme le canton de Vaud, sont plus peuplés que des pays de l'Union européenne, ont tout intérêt à savoir ce que réalise leur voisin, s'en inspirer si nécessaire, s'en détourner si cela ne leur convient pas.

C'est ainsi qu'on évite la sclérose, qu'on favorise les bonnes pratiques, qu'on maintient vivant les liens avec la population.

Et c'est encore plus vrai s'agissant des communes, ces 2324 briques de base de notre démocratie participative, dont 318 sont vaudoises.

Elles sont en première ligne, ce sont elles qui sont les premières en contact avec les citoyens.

Elles ont d'autant plus intérêt à cette connaissance mutuelle que je viens d'évoquer.

Dans les débats et discussions que font naître les fusions de communes on m'a, à l'occasion, demandé ce qu'était pour elles une taille optimale.

Je n'en sais rien.

A mon avis il n'y a d'ailleurs pas de chiffre pour cerner cette taille.

La taille est optimale quand le budget communal est équilibré, tenu, et permet des projets ; quand les citoyens se sentent écoutés et compris de leurs élus ; quand ceux-ci trouvent sans s'épuiser une relève à qui passer le flambeau.

Cela peut passer par des fusions comme par des collaborations.

C'est aux élus de susciter le débat, aux populations de se prononcer.

S'agissant des budgets, j'aimerais souligner que les communes vaudoises ont dans leur ensemble des finances solides, voire très solides.

M. le rédacteur en chef (Fabio Bonavita) vous avez pris la plume récemment pour comparer cantons et villes sur la problématique de leur endettement.

Je vais vous donner quelques chiffres.

La marge d'autofinancement de toutes les communes vaudoises atteignait 570 millions en 2013 dont plus de 190 millions pour sa plus grande ville, Lausanne.

La marge brute d'autofinancement du canton était aussi proche de 200 millions en 2013.

On peut l'exprimer autrement : en proportion des charges totales, il restait 1 franc sur 10 aux communes pour investir en 2013, contre 20 centimes au canton.

Toujours en 2013, les communes vaudoises avaient ensemble une dette nette totale de 2,4 milliards de francs.

Sans Lausanne cette dette tombait à 300 millions.

Alors que la dette nette cantonale, calculée selon les mêmes critères, était de 1,26 milliard.

J'ajouterai que les financements spéciaux et fonds de réserve sont 5 fois plus élevés au niveau communal que cantonal.

Une proportion qui varie peu, avec ou sans Lausanne.

Je rappelle aussi que dès l'an prochain la croissance de la facture sociale ne sera plus partagée également mais prise en charge aux deux-tiers par le canton, contre un tiers pour les communes.

Je rappelle enfin que l'Etat a accepté de reprendre à sa charge de 2013 à 2020, un total de 753 millions de francs de dépenses venant des communes.

Que cela soit clair : le canton de Vaud ne s'est pas désendetté sur le dos des communes.

Je regrette d'ailleurs que les collectivités publiques soient trop souvent peintes en posture d'oppositions les unes aux autres.

Confédération, cantons et communes négocient, parfois durement, mais avant tout ils collaborent.



Ils ont bien davantage d'intérêts communs que de causes divergentes.

Je vais prendre l'exemple de la fiscalité des entreprises, dont la réforme fait débat entre collectivités, notamment en terre vaudoise.

Elle a été initiée avec un seul objectif, rassurer les entreprises et notamment les plus grandes d'entre elles, et les convaincre que leur avenir est en Suisse.

Car une chose est certaine : une entreprise qui s'en va est perdue pour tous, Confédération, canton, commune.

Il n'y a plus d'impôt fédéral direct, ni payé par l'entreprise, ni payé par ses employés.

Il n'y a plus de rétrocession d'une partie de cet impôt aux cantons.

Il n'y a plus d'impôt cantonal, ni communal.

Il y a moins d'argent pour les péréquations, qu'elles soient inter-cantoniales ou intercommunales.

Il y a moins de richesses créées, une prospérité qui s'effrite.

Réussir cette réforme ce n'est donc pas se la passer comme une patate chaude.

C'est admettre que son coût est un investissement dans la vigueur de notre économie.

Un coût qui doit être partagé entre la Confédération, le canton et ses communes.

C'est ainsi que cette réforme a été conçue dans le canton de Vaud, qu'elle a été portée par tout le Conseil d'Etat et approuvée à une très forte majorité par le Grand Conseil.

Je crois que le souci des affaires publiques c'est celui des équilibres.

Je remercie votre magazine de le partager et de contribuer à le faire partager et je lui souhaite de connaître de nombreux autres anniversaires.

Merci de votre attention.

Pascal Broulis